

Président, ministre, député... qui fait quoi ?



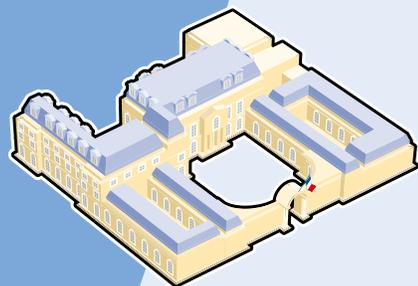
Le président de la République

- Il est élu par la population française pour 5 ans.
- Il travaille au palais de l'Élysée, à Paris.



Rôles principaux :

Il est le chef des armées. Il s'occupe des relations avec les pays étrangers. Il signe, fait publier et fait appliquer les **décrets** et les **lois**.



Élysée
(un palais)

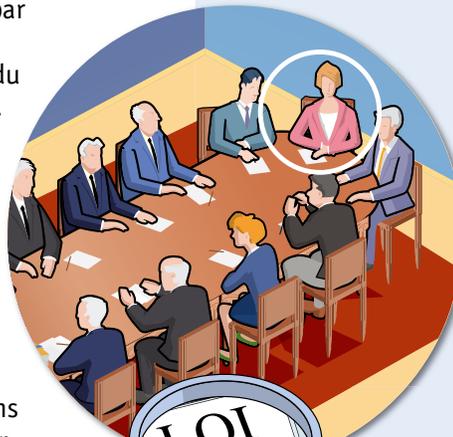
Un ministre

- Il est nommé par le Président, sur proposition du Premier ministre. Le nombre de ministres et la durée de leur mission varient selon l'organisation souhaitée par le Président.

- Il travaille dans son ministère sur un sujet précis (sport, agriculture, défense de la nature...). Il participe chaque mercredi à une réunion dirigée par le Président : c'est le « Conseil des ministres ».

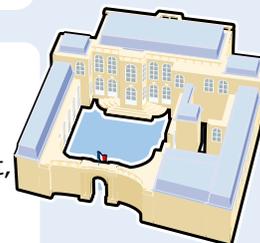
Rôles principaux :

Il prépare des projets de lois ou des décrets.



Le Premier ministre

Il est le chef du gouvernement, l'ensemble des ministres. Il travaille à l'hôtel Matignon, à Paris.



Hôtel
Matignon
(un palais)

Un député

- Il est élu par la population d'une **circonscription** pour 5 ans.
- Les 577 députés travaillent à l'Assemblée nationale, à Paris. Les députés et les **sénateurs**, qui travaillent au Sénat, forment le Parlement. Ils sont appelés les parlementaires.

Rôles principaux :

Les parlementaires proposent des lois. Surtout, ce sont eux qui acceptent les lois, en votant pour ou contre les textes et en les modifiant. Les députés contrôlent aussi le gouvernement, ils posent des questions aux ministres.



Assemblée
nationale

Décret : ici, règle à respecter. Elle n'a pas besoin d'un vote des parlementaires.

Loi : ici, règle à respecter, votée par les parlementaires.

Circonscription : partie

du territoire.

Sénateur : personne élue pour voter les lois au Sénat.

La question de Scoupe

Lors des élections législatives, qui élit-on : les maires ou les députés ?

